

## Brève histoire des dominicains à Paris

Saint Dominique (1170-1221) fonda son ordre à Toulouse au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, approuvé par l'évêque de cette ville. Le 21 janvier 1217, le pape Honorius III le confirmait comme *Ordo Prædicatorum*, « Ordre des prêcheurs ».

Dès le début, les vues de saint Dominique se portèrent vers Paris. Elle était alors, avec quelque 200.000 habitants, la plus grande ville de l'occident ; mais surtout, sa croissance prodigieuse avait accompagné la naissance et l'essor de l'Université, c'est-à-dire, la corporation des maîtres et des étudiants. Essor tel, qu'avec la Cité (l'île), la Ville (rive droite), l'Université avait donné son nom, fait unique en Europe, à tout un « arrondissement » de Paris, correspondant à la rive gauche. L'Université de Paris était surtout illustre, dans toute la chrétienté, par sa faculté de théologie. Elle seule conférait, en ce domaine, des grades universellement reconnus. La mémoire y était vivante, des débats où, au siècle précédent, Guillaume de Champeaux, abbé de St-Victor (emplacement de la Faculté de Jussieu) contredisait aux audaces qu'Abélard professait en l'abbaye Sainte-Genève (actuel lycée Henri IV) : mémoire à quoi l'on doit peut-être la conduite si ordinaire à l'exposé scolastique, d'objections faites à l'orthodoxie, et de réponses à ces objections, telle qu'elle s'observe dans la célèbre *Somme de théologie* du dominicain Thomas d'Aquin.

Ce fut d'ailleurs Paris qui vint aux Prêcheurs, avant qu'eux-mêmes ne vinssent à Paris. Le 19 janvier 1217, Honorius III demandait que l'Université envoyât des maîtres enseigner à Toulouse, pour pérenniser l'œuvre conduite depuis des années par saint Dominique en pays alors cathare. Contre l'hérésie, bientôt combattue par une croisade armée, ils avaient usé des lumières conjointes de la foi et de la raison, appuyées de l'exemple de la vie commune, fondée sur les trois vœux de religion : obéissance, pauvreté, chasteté.

Mais pour que la prédication prît tout son essor, il fallait établir à Paris un *studium generale* où, envoyés de toute la chrétienté, les frères les plus capables trouveraient les conditions les plus favorables à l'étude évangélique.

L'Ordre des prêcheurs ne comptait que 16 frères quand, le 15 août 1217, saint Dominique les dispersa depuis le Languedoc : 2 seulement restaient desservir l'église mère de Toulouse. 7 partirent pour Paris, dont Matthieu, élu supérieur de l'Ordre (le fondateur gardant le pouvoir de le contrôler), et le bienheureux Mannès, le propre frère de saint Dominique, qui devait devenir prieur de la maison de Paris. Ils arrivèrent le 17 septembre, munis de la puissante recommandation du pape à l'Université, de leur donner une maison ainsi qu'un maître régent. Ils ne s'établirent pas d'abord dans le quartier de l'Université, mais ils louèrent une maison dans la Cité, près de l'entrée de l'évêché, qui s'élevait alors sur le flanc sud de Notre-Dame face au petit-bras de la Seine.

Dès l'année suivante, maître Jean de Saint-Alban, doyen de Saint-Quentin, les installe dans l'hôtel-Dieu Saint-Jacques qu'il avait fondé pour les pauvres, en face de l'église paroissiale, désormais détruite, de Saint-Etienne-des-Grés (elle s'élevait à l'angle sud-est des rues St-Jacques et Cujas). L'Université ne tarde pas à leur abandonner d'autres propriétés. Depuis la rue Saint-Jacques, leur domaine, longeant l'actuelle rue Cujas, allait jusqu'à la rue de la Harpe (désormais boulevard Saint-Michel). Correspondant à plus de la moitié du forum de l'antique Lutèce, il était bordé au sud par la récente muraille de Philippe Auguste.

Saint Dominique vint visiter la nouvelle fondation après Pâques 2019.

Forts d'importants revenus, dus notamment à la faveur de ce roi, les frères purent assez vite donner à l'ensemble une disposition plus conventuelle et une ampleur nouvelle. L'ancienne chapelle de l'hôtel-Dieu Saint-Jacques devint la sacristie de la grande église (quelque 80 mètres de long, sud de la rue Cujas), qui fournit le type des églises conventuelles propres aux ordres mendiants, destinées à favoriser la prédication : deux longs vaisseaux sans transept, d'égale hauteur, de largeur différente, que sépare un rang de piliers ; le vaisseau du sud, le plus large, est coupé transversalement en son milieu par un jubé, qui marque la limite du sanctuaire et du haut duquel le prédicateur s'adresse aux fidèles. L'autre vaisseau s'ouvre au nord sur une succession de chapelles, nécropoles des familles bienfaitrices du couvent. Au flanc sud de l'église, un cloître, dont l'emplacement est traversé aujourd'hui par la rue Soufflot.

La nouvelle communauté s'adjoignit bientôt un personnage considérable : maître Réginald, doyen de Saint-Aignan d'Orléans, qui avait occupé 5 ans à Paris la chaire de droit canon. La rencontre avec saint Dominique à Rome l'avait déterminé à rejoindre son ordre et à embrasser ainsi la pauvreté évangélique dans l'œuvre de la prédication. Saint Dominique l'envoya quelque temps après à Paris. « Il y prêcha, écrit Jourdain de Saxe, 1<sup>er</sup> successeur de saint Dominique, avec une ardeur spirituelle infatigable. » Mais il tomba malade et mourut bientôt (1220). « Il fut enseveli, poursuit Jourdain, dans l'église de Notre-Dame-des-Champs, car les frères n'avaient pas encore de lieu de sépulture ». Ce n'est pas celle qu'on voit aujourd'hui boulevard du Montparnasse. Cette dernière reprend le titre d'un sanctuaire vénérable, élevé à l'emplacement où l'on dit que saint Denys, 1<sup>er</sup> évêque de Paris, prêcha le christianisme. Au XII<sup>e</sup> siècle, c'était un prieuré des bénédictins de Marmoutier, qui cédèrent la place, au XVII<sup>e</sup> siècle, au célèbre carmel de Paris. Il en subsiste une crypte, restaurée au XIX<sup>e</sup> siècle. Réginald y repose toujours. Les miracles qui ont eu lieu sur son tombeau l'ont fait proclamer bienheureux. On y accède par le 14bis, rue Pierre-Nicole (accès interdit). Le conseil du V<sup>e</sup> arrondissement a émis le vœu que la Mairie de Paris, copropriétaire, entreprenne des travaux d'assainissement.

S'il n'avait été qu'une résidence pour étudiants, le couvent Saint-Jacques ne se serait guère distingué des autres collèges qui fleurissaient alors au Quartier latin. Sa vraie richesse, ce fut, dès sa fondation, par ordre du pape, d'être le siège de l'enseignement d'un maître en théologie, maître Jean, déjà cité. Il était ainsi le premier *studium generale* de ceux créés par les ordres religieux mendiants soucieux de prendre part à la vie universitaire parisienne. L'ordre des mineurs (franciscains cordeliers), arrivés d'abord à Saint-Denis aussi en 1217, ne put jouir d'un établissement équivalent dans le quartier de l'Université qu'en 1230 (il en reste le grand réfectoire, rue de l'École-de-Médecine) ; les augustins y vinrent en 1260 (plus tard, ils fondent le couvent dont l'École des Beaux-Arts conserve les vestiges) ; les carmes, en 1318 ; les moines imitent les religieux mendiants : les bernardins (cisterciens issus de la réforme de Bernard de Clairvaux), donnent au XIV<sup>e</sup> siècle à leur maison du Chardonnet l'ampleur dont témoigne aujourd'hui le bâtiment de la rue de Poissy.

En 1226, Jean de Saint-Gilles succéda à Jean de Saint-Quentin. D'abord séculier, il demanda bientôt d'être admis dans l'ordre. En 1229, le frère Roland de Crémone est promu maître et enseigne lui aussi à Saint-Jacques : premier maître directement issu des rangs de l'ordre. Il est à noter qu'ils ne prirent pas part à la grande grève des maîtres, protestant cette année-là contre l'intervention des archers du roi, en dépit des privilèges de la corporation universitaire sur le Quartier latin. Saint-Jacques se fit bien voir des parisiens, émus du départ des étudiants.

Avec le couvent des cordeliers, on a ainsi, à peu de distance dans Paris, les deux creusets des plus célèbres écoles de théologie médiévales : la franciscaine, illustrée notamment par saint Bonaventure ; la dominicaine, dominée par saint Albert (dont la place Maubert – diminutif de « Maître Albert » - perpétue, selon certains, le souvenir à Paris, où il résida du début des années 1240 à 1248), et surtout son disciple saint Thomas, le « docteur commun » de l'Eglise catholique (deux périodes d'enseignement parisien : 1251-1259 ; 1268-1272). À la canonisation de ce dernier (1323), l'Ecole Saint-Jacques prend le nom d'Ecole Saint-Thomas.

L'illustration de Saint-Jacques dans l'enseignement de la théologie fut telle qu'on ne désignait pas les frères en France sous leur nom officiel de « prêcheurs », ni de « dominicains, » mais de « jacobins ». Par ailleurs, la liturgie propre à l'ordre dominicain doit beaucoup à celle de Paris, tant de frères de toutes les nations passant par le couvent Saint-Jacques.

L'évêque avait attribué aux frères deux chaires sur les douze érigées à l'époque. L'Université, qui avait, au début du siècle, tellement favorisé leur établissement, témoigne, en 1252, vouloir les chasser de son sein. Les maîtres séculiers se liguent entre eux. Des désordres sont fomentés dans les rues pour intimider les frères, et jusque dans leur école. On entreprit de démontrer en chaire l'illégitimité de la vie religieuse, et de prévenir contre les frères le pape lui-même.

La tentative fit cependant long feu. Elle devait se renouveler par la suite, avec aussi peu de succès. Dans ces temps difficiles, la faveur du roi saint Louis se déclara hautement pour les frères : il donne pour parrain à son fils Robert le maître de l'ordre dominicain, Humbert de Romans, qui avait voulu convoquer le chapitre général à Saint-Jacques pour soutenir le couvent dans la tourmente. Ce Robert est l'ancêtre de toute la maison de Bourbon qui devait un jour régner sur la France. Saint-Jacques devint sa nécropole. L'église reçut les cœurs du roi Philippe le Hardi, fils de saint Louis ; du roi Charles IV.

On sait combien saint Louis entraînait d'intelligence avec les religieux, les mendiants en particulier : lui-même tertiaire franciscain, il n'oublia pas cependant les prêcheurs, qu'il combla d'aumônes. C'est à lui que St-Jacques dut la construction de son grand réfectoire notamment, surmonté, à l'étage supérieur, du dortoir. Mais sa confiance se manifesta plus encore par la part qu'il donna aux frères dans ce qu'il regarda comme une des grandes affaires de son règne :

Saint Louis, lisons-nous au bréviaire de Paris, avait acquis auprès de Baudouin, empereur de Constantinople, la Couronne d'épines du Seigneur. Il envoya là-bas deux frères de l'Ordre des prêcheurs, André et Jacques, ce dernier l'y ayant vue très souvent, quand il était prieur du couvent en cette ville. Après diverses aventures, en 1239, en la fête de saint Laurent, à Villeneuve-l'Archevêque près de Sens, elle fut remise au roi, entouré de maître Blanca et de frère Robert, parmi un grand concours de gens d'Eglise, de nobles et de peuple ; les jours suivants, elle fut portée à Paris avec non moins de solennité, et déposée dans la chapelle Saint-Nicolas du palais. Enfin ce roi, d'une piété singulière, ayant fait édifier au même endroit une chapelle si magnifique [la sainte Chapelle], il y déposa la Couronne. Il institua trois solennités, dont il confia la première, à savoir, l'anniversaire du jour où la couronne fut livrée, à la piété des frères prêcheurs. Depuis, chaque année, ceux-ci venaient en nombre célébrer l'office tout le jour, et prêcher en l'honneur de la sainte Couronne. [...] Dans sa reconnaissance pour les frères, le saint roi leur fit don de plusieurs épines.

Longtemps donc, il fut facile aux frères de Paris de rendre à la fois ce qu'ils devaient aux bienfaits des rois de France, et ce qu'ils devaient par profession à l'Eglise, tant que les rois se montrèrent aussi chrétiens que l'était saint Louis. Les choses changèrent en 1303 lors de la grande querelle entre Philippe le Bel et Boniface VIII, sur les droits relatifs des rois et du pape. Boniface sans doute avait raison. Mais sa hauteur de ton rendit vains les efforts du frère Nicolas de Fréauville, confesseur de Philippe, pour persuader quelque modération à son prince – d'autant que le chancelier Guillaume de Nogaret diffusait alors une fausse lettre de

Boniface, insultant au roi. Aussi le frère Nicolas, et les 132 frères que comptait Saint-Jacques, signèrent l'appel des Etats-Généraux à réunir un concile contre le pape.

Clément V, premier pape d'Avignon, règne à partir de 1307. Français, il est beaucoup plus complaisant à Philippe, qui a favorisé son élection. On le vit dans le procès des Templiers. Le frère Guillaume de Paris, et les autres frères inquisiteurs, exempts désormais de tout conflit de fidélité, se signalèrent par leur zèle rigoureux dans les interrogatoires, jouant ainsi, au service du roi, un rôle peu glorieux.

En 1379, la déférence envers le roi porta les maîtres dominicains à se prononcer, avec le reste de l'Université, en faveur de l'antipape Clément VII. Le maître général des dominicains, alors sans doute à Paris, les imita en dépit du soutien de sainte Catherine de Sienne à Urbain VI, pape légitime. Le grand schisme d'occident frappa ainsi notre ordre à partir de cette ville.

A partir de 1387, seize ans durant, l'Université de Paris fut désertée des frères. L'évêque de Paris avait condamné l'un de leurs maîtres, pour avoir dénoncé comme hérétique la doctrine de l'Immaculée-Conception, prétendant qu'elle attentait contre l'enseignement de saint Thomas. La partie de l'ordre dépendant de son obéissance en appela à Clément VII. Le procès en Avignon s'éternisa. On ne donna pas raison aux frères. Le roi Charles VI les fit emprisonner, avant que la paix ne fût conclue avec l'Université.

**Au début du xv<sup>e</sup> siècle**, le climat à Paris était à la guerre civile, entre les partisans de la maison d'Orléans et ceux de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, la folie du roi Charles VI favorisant le jeu des ambitions. La doctrine politique du duc d'Orléans tendait à un certain absolutisme royal. Celle du duc de Bourgogne, plus traditionnelle, prônant un contrôle du pouvoir par les Etats-généraux, avait les faveurs de la plupart des théologiens de l'Université. Chez les frères de Paris cependant domina la loyauté à la lignée légitime. C'est le frère Jean Polet qui, comme inquisiteur, prononça, avec l'évêque de Paris, la condamnation de Maître Jean Petit (1414), qui avait entrepris de justifier l'assassinat du duc d'Orléans ordonné par Jean sans Peur, en 1407, sur ce qu'il était légitime d'éliminer les tyrans. Cette sentence atteignait directement Jean sans Peur. Hors du domaine français, la plupart des dominicains étaient favorable aux Bourguignons. Ceux qui siégeaient au concile de Constance (1414-1418), s'ils y firent affirmer l'horreur du tyrannicide, firent tout aussi pour ménager ce prince.

Le prieur de Saint-Jacques, Jean Bréhal, ne démentit pas le soutien que les frères avaient marqué pour Jeanne d'Arc durant sa vie et son procès ignominieux († 1431). A partir de 1454, il fut un des principaux artisans de la révision ordonnée par le pape, faisant suite à la demande du roi Charles VII, puis de la mère de Jeanne, qui aboutit, en 1456, à sa réhabilitation.

**La Renaissance du xvi<sup>e</sup> siècle** se signale par le renouvellement de la théologie chrétienne grâce à l'étude de l'Ecriture et des Pères de l'Eglise. Non sans de grandes résistances, Saint-Jacques participe à ce mouvement. Il faut citer les noms du frère Guillaume Petit, conseiller privé de François I<sup>er</sup> et inspirateur de la fondation du Collège royal (devenu Collège de France) ; du frère François de Vitoria, rénovateur de la théologie thomiste.

Mais, à la fin du siècle, Saint-Jacques, résidence d'inquisiteurs, est surtout connu pour avoir fait montre, avec l'Université de Paris, d'un catholicisme intransigeant face aux accommodements avec le parti huguenot dont on soupçonne le pouvoir royal, et pour avoir volontiers embrassé le parti de la Ligue du duc Henri de Guise. La question du tyrannicide revient dans l'enseignement du frère Dumont, régent, cette fois pour être légitimé sous condition. Le 1<sup>er</sup> août 1589, le frère Jacques Clément assassine le roi Henri III à Saint-Cloud. Trois mois plus tard, le frère Dumont est tué les armes à la main, et le prieur de Saint-Jacques, fait prisonnier par Henri de Navarre, est écartelé.

Tant s'en faut d'ailleurs que tous les frères fussent ainsi rebelles à leur roi : en 1593, le frère Bianchi éventa un projet d'assassiner Henri IV. On a vu d'ailleurs combien les dominicains de Paris avaient été de zélés serviteurs du roi. Cela se vérifia encore au XVII<sup>e</sup> siècle où ils furent gallicans, comme la plupart du clergé français, voulant fixer des bornes à l'autorité juridictionnelle du pape sur l'Eglise de France. Le frère Noël Alexandre (1639-1724) se fit censurer par Rome, quand il suggérait, dans son *Histoire ecclésiastique*, que les papes avaient usurpé certains droits sur les souverains.

Le siècle vit encore la célèbre querelle opposant jansénistes et molinistes, principalement jésuites, sur la part qui revient à la liberté humaine et à la grâce de Dieu dans le salut d'une personne. C'était là concevoir l'une et l'autre en concurrence. Les dominicains tiennent au contraire pour la doctrine de saint Thomas : la liberté humaine, dans son orientation au bien, étant fondée en Dieu même, il ne saurait y avoir opposition entre mérite humain et grâce divine. Blaise Pascal, à travers le jacobin parisien qu'il introduit à la 2<sup>e</sup> Provinciale, accuse les « nouveaux thomistes » de se faire, par lâcheté, les alliés objectifs des jésuites molinistes, quoique opposés à eux sur le fond. Du reste, en 1713, le frère Noël Alexandre devait en appeler contre la bulle *Unigenitus* condamnant les propositions jansénistes.

**Au XVII<sup>e</sup> siècle**, on assista à un mouvement de réforme chez les frères, conforme à celui qui toucha la plupart des ordres religieux. Saint-Jacques s'y montra réfractaire. Les manquements les plus graves étaient contre la pauvreté, les frères négligeant de verser à la bourse commune les revenus de leur prédication ou de leur enseignement. Le chef des réformateurs, le frère Sébastien Michaëlis, se résolut donc, avec l'appui du maître de l'ordre, à **fonder en 1611 au Faubourg Saint-Honoré le couvent de l'Annonciation** (quadrilatère au fond de l'actuelle rue du Marché-Saint-Honoré, à partir de la rue Saint-Honoré).

Les nouveaux jacobins fournirent bientôt les cadres du Noviciat général (Couvent Saint-Dominique, 1631) où tous les frères de France devaient venir se former aux observances régulières. C'est le seul couvent de l'Ancien Régime dont les bâtiments, magnifiques, demeurent intacts, dans leur état de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, pour l'église (devenue paroissiale), du début du XVIII<sup>e</sup>, pour le cloître (7<sup>e</sup> arrondissement, place St-Thomas-d'Aquin). On admire, dans l'église, des tableaux du frère Jean André, convers de ce couvent et peintre religieux renommé (1662-1643). A un autre convers, le frère Antoine Romain (1646-1735), d'origine flamande, Paris doit le Pont Royal, en remplacement du bac dont la rue correspondante garde le souvenir.

C'est le siècle des grands directeurs spirituels. Le couvent de l'Annonciation s'illustre en ce domaine. En dépit d'un compagnonnage avec l'Ecole française, l'Ecole dominicaine garde ses accents propres, inspirés par saint Thomas d'Aquin. Citons spécialement Louis Chardon (1595-1651) et Alexandre Piny (1640-1709). Le premier est l'auteur de *La croix de Jésus* (1647 ; Paris, Cerf, 2004). Il y rend comme sensible ce paradoxe : comment Jésus, véritablement Dieu, a-t-il pu souffrir, dans sa passion, plus qu'aucun homme au monde ? Piny, Provençal, qui appartient d'abord à Saint-Jacques, part quant à lui du traité de la grâce chez saint Thomas, comme présence agissante de Dieu en nous, antérieure aux actes de conscience et de volonté. Il enseigne à se confier en cette présence, plus intérieure que tous nos mouvements, et à s'y abandonner résolument et activement (cf. *L'oraison du cœur*, 1683 ; Paris, Cerf, 2013).

L'Ordre de saint Dominique comprit, dès l'origine, une branche monastique féminine. A Paris, il fallut attendre le XVII<sup>e</sup> siècle pour qu'elle fût représentée. Les sœurs s'installèrent d'abord rue des Barres-Saint-Gervais puis, en 1641, rue de Charonne, faisant construire le

« Couvent des filles de la Croix » (aujourd'hui n°94, à l'angle de la rue Faidherbe, emplacement actuel du « Palais de la femme » de l'Armée du salut).

Tous les dominicains qui ne prononçaient pas les trois vœux solennels de religion appartenaient alors à ce que l'on appelait le tiers-ordre. Pour les femmes, ces trois vœux engageaient à vivre la clôture monastique. Celles qui s'adonnaient à des œuvres de charité incompatibles avec la vie cloîtrée ne faisaient vœu que de chasteté et relevaient donc du tiers-ordre. Ce fut le cas des dominicaines hospitalières qui fondèrent en 1626 le couvent Sainte-Catherine-de-Sienne (rue Neuve-Sainte-Geneviève, puis rue Vieille-du-Temple), avant de s'établir, en 1652, à l'emplacement de l'actuelle Bourse de Paris, sous le nom de « Filles Saint-Thomas ». La rue adjacente en garde le souvenir. La cloche du Palais Brongniart, qui a longtemps appelé aux séances, passe pour avoir appartenu à l'ancien couvent.

**Au XVIII<sup>e</sup> siècle**, la défiance que le gallicanisme marquait pour le Saint-Siège s'étend aux ordres religieux et à leur gouvernement approuvé par le pape, perçu comme une menace pour les libertés de l'Eglise de France. Sous l'influence de l'esprit des Lumières, en faveur de la liberté individuelle, l'hostilité s'étend aux vœux mêmes de religion. En 1766, le roi Louis XV confie à l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, la présidence de la commission des religieux, usurpant le pouvoir de réformer les constitutions, et d'imposer des conditions à l'entrée en religion. Les frères durent se justifier contre ses tracasseries.

La Révolution ne fit qu'ouvrir au gallicanisme une carrière toute libre et tout odieuse. Le 12 février 1790, la Constituante supprime les ordres religieux. Le décret menaçait depuis plusieurs mois, durant lesquels les trois couvents parisiens se signalèrent par une belle unanimité dans la défense de leurs vœux. « Nos seigneurs, ne détruisez pas notre corporation... Nos engagements, nos vœux, déposés dans le sein de Dieu même, nous obligent, nous pressent. » Ainsi s'expriment les jeunes frères de Saint-Jacques dans leur supplique à l'Assemblée.

A la veille de disparaître, alors même qu'on avait dû abandonner l'église, qui croulait faute d'entretien, le vieux couvent connaissait en effet un regain de ferveur, enfin, par la sollicitude du maître général qui, en 1785, avait nommé à sa tête le frère Joseph Faitot, zélé, énergique et bon.

Les terrains de Saint-Jacques et de l'Annonciation furent confisqués et vendus au profit de la Nation. Avant le décret cité, on avait permis aux religieux possédant plusieurs fondations dans une même ville d'en conserver une : on choisit le couvent Saint-Dominique. C'est là que se retirèrent les religieux qui, comme le père Faitot, avait déclaré aux révolutionnaires venus forcer la porte de Saint-Jacques « vouloir vivre et mourir selon mon état et dans mon état ». L'église était entretemps devenue paroissiale. Les frères des trois couvents se serrèrent quelque temps dans les locaux ; ceux-ci pillés et occupés, ils montèrent au grenier. Ils en furent chassés le 5 octobre 1793. Cependant, à notre connaissance, aucun frère de Paris ne fut tué en haine de la foi.

Entretemps, le célèbre club révolutionnaire dit « des Jacobins » avait élu domicile dès l'automne 1789 dans l'ancien couvent de l'Annonciation, dont il loua d'abord une salle. Par là, le nom dont on désignait les frères dominicains au moyen âge et sous l'ancien régime subsiste de nos jours dans le « jacobinisme », doctrine politique centralisatrice.

La loi Le Chapelier contre les corporations (14 juin 1791) condamna, à brève échéance, l'Université qui, jusqu'alors, avait été le terreau de la vie dominicaine à Paris.

Celle-ci reprit le 15 octobre 1845 avec l'installation du frère Henri-Dominique Lacordaire et des frères étudiants qui vivaient alors dans la retraite austère de Chalais (massif de la Grande-Chartreuse).

Restaurateur de l'ordre des Prêcheurs, Lacordaire (1802-1861), Bourguignon de naissance, prêtre de Paris en 1827, était devenu une personnalité de la capitale depuis le succès de ses conférences de carême à Notre-Dame, dont l'institution, créée pour lui, subsiste de nos jours (de nouveau illustrée au XX<sup>e</sup> siècle par un dominicain, le frère Ambroise-Marie Carré, 1908-2004, de l'Académie française). D'un optimisme romantique, assez conforme à celui de Chateaubriand au IV<sup>e</sup> livre des *Mémoires d'outre-tombe*, il tient pour une harmonie entre la foi catholique et le progrès des peuples vers la démocratie. Il entend ainsi dissiper le malentendu tragique qu'on vit éclater à la Révolution : les vœux de religion, loin d'attenter contre les droits de l'individu, sont l'expression la plus haute de sa liberté. Après son noviciat en Italie (1839-1840), il s'attache, à son retour en France, à établir une province dominicaine qui devait demeurer profondément marquée par ses vues.

L'archevêque de Paris, Mgr Sibour, met à la disposition de Lacordaire et de ses frères la partie ouest de l'ancien couvent des Carmes Déchaux, rue de Vaugirard (ancien théâtre des massacres des prêtres en septembre 1792 – actuel Institut catholique de Paris). Sous le patronage de saint Thomas d'Aquin, il cesse bientôt d'être couvent d'études, par la volonté de Lacordaire, qui juge Paris pas assez propre au recueillement.

La rue de Rennes étant projetée passer sur cet emplacement, les frères acquirent en 1865 le 9, rue Jean-de-Beauvais, renouant avec les origines de la présence dominicaine à Paris. L'endroit est au cœur de l'ancienne Université. De plus, y subsiste la chapelle Saint-Jean-Baptiste de l'ancien collège de Dormans-Beauvais (fin XIV<sup>e</sup> s.) unique témoin médiéval de tant de résidences pour étudiants dont la montagne Sainte-Geneviève était jadis toute parsemée.

Parcelle relativement étroite, où les frères, relevant l'ancien titre de Saint-Jacques, édifient un couvent néo-gothique, faisant restaurer la chapelle dans le même goût. Ils en prennent possession en avril 1867. Sous la Commune, les frères furent faits prisonniers, et la maison pillée. Mais, en 1880, par la force des lois interdisant aux religieux l'exercice public du culte, la porte du nouveau Saint-Jacques fut fracturée, et l'on dut vendre l'endroit. Il ne subsiste aujourd'hui qu'une aile des bâtiments conventuels. La chapelle, rachetée par le roi de Roumanie, sert aujourd'hui au culte orthodoxe de cette nation.

Témoin de la vitalité de l'ordre au XIX<sup>e</sup> siècle, le couvent du Saint-Sacrement s'établit au 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, au bord du même axe, donc, que l'ancien couvent de l'Annonciation, dont il reprit le titre en 1951. Toutefois, alors que la communauté de Saint-Jacques passait de maisons en maisons sans caractère conventuel (de 1880 à 1888 : 19, rue du Cherche-Midi ; de 1888 à 1901 : 94, rue du Bac ; de 1901 à 1928 : rue de la Chaise ; de 1928 à 1938 : 30, rue Vanneau ; depuis 1938 au 35, rue de la Glacière), celle du Saint-Sacrement, expulsée elle-même en 1880 et 1886 par les lois anti-congréganistes, revenait, l'orage passé, au couvent de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, sans doute parce que l'édifice n'avait pas pignon sur rue. Elle put ainsi, avant la fin du siècle, donner à l'église l'aspect que nous lui connaissons.

La maison eut la faveur des milieux royalistes, et surtout des dames charitables de la haute société parisienne, dont S.A.R. la duchesse d'Alençon, jeune sœur de l'impératrice d'Autriche « Sissi ». Elles réalisèrent la tapisserie qui orne la chapelle du rosaire. Elle tenait, avec d'autres tertiaires dominicaines, le comptoir du noviciat au Bazar de la charité rue Jean-Goujon quand éclata le dramatique incendie de 1897, si fameux. La chapelle du Sacré-Cœur fut aménagée au couvent en mémoire des victimes. Il faut encore mentionner, à la fin de cette même année, l'inauguration de l'immense Christ de James Tissot, converti célèbre, à l'abside

de l'église : événement tant artistique que religieux par la ferveur et la dévotion à quoi il engagea lors les fidèles, comme mis en présence du Seigneur même.

Malgré tout, la communauté du Saint-Sacrement dut bientôt quitter les lieux du fait des lois Combes. Le couvent fut vendu aux enchères en 1909. Il put être racheté en 1922. Il fut restructuré dans les années 1930.

Avec le frère Antonin-Dalmace Sertillanges (1863-1948), l'ordre dominicain s'illustre à Paris dans le renouveau des études thomistes. Interlocuteur d'Henri Bergson et d'autres savants, il enseigne la philosophie morale à l'Institut catholique. Grand prédicateur, il prêta sa voix à l'épiscopat français dans le sermon du 10 décembre 1917 à la Madeleine, contre l'appel à la paix de Benoît XV. L'amour du pays parlait chez lui plus haut que toute rancune envers la République, et même que l'obéissance au pape. Se renouvelaient ainsi des conflits de conscience dont les siècles parcourus nous avaient rendus familiers chez les frères de Paris.

Le sermon de Sertillanges, bientôt décoré de la légion d'honneur et nanti d'un siège à l'Académie des sciences morales, fit que le gouvernement jeta désormais un regard plus doux sur les frères, outre le sang versé par eux pendant la Grande Guerre.

En 1937, les Editions du Cerf, sont transférées au 29, boulevard de Latour-Maubourg. Elles avaient été fondées en 1929 à Juvisy par le frère Marie-Vincent Bernadot (1883-1941), à la demande du pape Pie XI, pour accompagner le renouveau biblique et patristique, ainsi que l'insistance sur la vie mystique qui se font jour alors ; et, par là, apporter une réponse intellectuelle au mouvement de l'Action française, condamné par le Saint-Siège en 1926, mais séduisant encore beaucoup de catholiques.

Le couvent Saint-Jacques venait de s'installer, en 1938, dans le vaste enclos du 35, rue de la Glacière. Le noviciat, auparavant à Amiens, vint s'y établir. En 1941, la Gestapo vint y arrêter les FF. Joseph-Marc Ghihaire et Denys-Rémi Chénault pour faits de résistance.

Au lendemain de la guerre, Paris connaît le rayonnement du grand couvent d'études de la province dominicaine de France au Saulchoir d'Etiolles (Seine-et-Oise, désormais Essonne). Le *studium* y avait emménagé en 1939, quittant la Belgique où il avait trouvé refuge en 1903 au moment des lois Combes. Y brillait alors ce que l'on a appelé « La nouvelle théologie », fondée sur la prise en compte de l'histoire pour interpréter l'enseignement de la doctrine chrétienne, ainsi que sur un retour aux sources bibliques, patristiques et liturgiques. On citera les frères Marie-Dominique Chenu (1895-1990) et Yves Congar (1904-1995), qui énoncèrent des principes auxquels le Concile Vatican II, où ils furent experts, devait faire droit : ainsi l'œcuménisme, honoré aujourd'hui à Paris par la revue et le centre d'études Istina (45, rue de la Glacière). Tous deux moururent frères de Saint-Jacques, le second venant d'être fait cardinal. Ils auront cependant, dans les années 50, connu la disgrâce et l'exil, aussi pour leur soutien au mouvement des prêtres-ouvriers.

Les frères de Paris étaient ainsi connus pour leurs vues avancées. A l'aumônerie de droit Saint-Yves (15, rue Gay-Lussac), ils accompagnèrent les étudiants de 1968.

De toutes les institutions, c'est l'Eglise qui paya le plus lourd tribut à ce mouvement par le départ de ses membres. Cela fut particulièrement sensible chez les dominicains. Après la fermeture du couvent d'études du Saulchoir en 1971, un grand nombre de ses frères gagnèrent le couvent Saint-Jacques, récemment reconstruit sur la partie est de l'enclos donnant sur la rue des Tanneries, le noviciat ayant entre temps quitté Paris pour Lille, puis Strasbourg. On aménagea aussi, 45 rue de la Glacière, de quoi accueillir la grande bibliothèque du Saulchoir, ouverte au public, et les locaux de production de l'émission « Le jour du Seigneur. »



En 2003, l'Ordre établit au couvent Saint-Jacques le siège de la Commission léonine, en renouement en quelque sorte avec la tradition parisienne médiévale : œuvre confiée aux dominicains en 1879 par le pape Léon XIII, elle est chargée d'éditer les textes de saint Thomas d'Aquin d'après l'étude des manuscrits. Ce nouvel emplacement favorise les contacts avec l'Université de Paris, où les études médiévales sont à l'honneur.

En 2011, le siège des Editions du Cerf est transféré au 24, rue des Tanneries, dans l'ancienne hôtellerie du couvent Saint-Jacques ; quittant le couvent de l'Annonciation, la maison provinciale de France vint s'y établir elle-même en 2014.

Dispersées par la Révolution, les moniales de la Croix purent retrouver leur couvent de la rue de Charonne à la Restauration. Elles en durent partir en 1904, suite aux lois Combes. Le bâtiment fut démoli en 1906. Les moniales s'exilèrent en Belgique, non loin du *studium* des frères du Saulchoir. Leur installation à Etiolles (1941) suivit de peu l'arrivée des frères. En 1987, à la demande de l'évêque, elles construisent à Evry « le monastère de la Croix et de la Miséricorde », près de l'emplacement de la future cathédrale. Faute de vocation, la fermeture en est prononcée en 2014. Les frères y établissent une communauté, érigée le 24 mai 2015 sous le nom de « Maison de la Croix et de la Miséricorde ».

F. Jean-Christophe de Nadaï, o.p.  
Couvent Saint-Jacques